

Par M. LANCTOT :

Quel a été le montant total dépensé pour le bureau de l'ingénieur du département des Travaux publics à Rimouski, M. J. C. Taché, durant l'exercice finissant le 31 mars 1917, tant en salaires, incluant celui de l'ingénieur, qu'en loyer, fournitures de bureau, chauffage, etc.?

L'hon. M. ROGERS: \$12,615.08.

LE VAPEUR "DRAKE".

Par M. OLIVER :

1. La cargaison d'huile du steamer "Drake", appartenant à la Standard Oil Company, a-t-elle été saisie le 26 janvier 1917 pour cause de fausse déclaration sur la valeur de la cargaison?

2. Y a-t-il eu main-levée de cette cargaison le 28 janvier 1917?

3. Quelle somme en droits et amende a été payée par suite de ce qui est mentionné aux item 1 et 2?

4. Y a-t-il eu perception de droits non acquittés sur des expéditions antérieures faites par cette même compagnie?

L'hon. M. REID (ministre des Douanes) :

1. Non.

2. Répondu sous le n° 1.

3. Les pleins droits ont été acquittés sur les cargaisons débarquées du vapeur "Drake". Nulles amendes n'ont été imposées sur les cargaisons de ce navire pour la bonne raison qu'elles ont été déclarées selon les exigences de la loi.

4. Répondu sous le n° 3.

LE PERSONNEL DU CONTROLEUR DU COMBUSTIBLE.

Par M. KAY :

1. Le Gouvernement a-t-il pris quelque décision quant au nombre de secrétaires, d'assistants et d'employés de bureau requis pour le bureau du contrôleur du combustible?

2. Des nominations ont-elles été faites?

3. Dans l'affirmative, quels sont les noms des personnes nommées?

4. Quel est le salaire de chacune d'elles?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce et de l'Industrie) : Jusqu'à ce jour, le seul personnel rétribué du contrôleur des combustibles, est constitué par M. McCue dont j'ai parlé hier. C'est la situation actuelle, sans préjuger de l'avenir.

LE LIEUTENANT ROSWELL BLAIN.

Par M. MICHAUD :

1. Le lieutenant Roswell Blain, de Brampton (Ont.), qui s'est enrôlé d'abord dans le 126^e bataillon et a été subséquemment admis à passer au 116^e bataillon, est-il en Canada actuellement?

2. A-t-il été licencié, ou est-il venu ici en congé?

3. Continue-t-il à recevoir sa solde?

4. Sinon, depuis quand a-t-il cessé de retirer sa solde?

5. La femme du lieutenant Blain retire-t-elle l'allocation d'absence?

6. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-elle reçue de ce chef?

7. A quelle date a commencé à courir ladite allocation?

8. Si cette allocation n'est plus payée, depuis quand a-t-elle cessé?

L'hon. sir EDWARD KEMP (ministre de la Milice et de la Défense) : 1. Oui.

2. En congé.

3. Oui.

4. Répondu sous le n° 3.

5. Oui.

6. Sa femme retire l'allocation d'absence attribuée au grade de son mari.

7. En février 1916.

8. Répondu sous le n° 5.

INSPECTEUR DES EDIFICES PUBLICS
DANS L'OUEST.

Par l'hon. M. LEMIEUX :

1. Un M. Gerrie, de Winnipeg, a-t-il été récemment nommé inspecteur des édifices publics dans l'Ouest, pour le compte du ministère des Travaux publics?

2. A-t-il été recommandé par la commission du service civil?

3. Quel est son salaire?

L'hon. M. ROGERS: 1. Charles Gerrie a été nommé inspecteur des édifices publics pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, le 5 juillet 1916.

2. Non; le personnel extérieur du département des Travaux publics ne relève pas de la juridiction de la commission du service civil.

3. \$150 par mois.

DECLARATIONS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ATTEINTES PAR LA TAXE SUR LES PROFITS.

M. CARVELL: Le ministre des Finances peut-il nous dire ce que le Gouvernement a décidé concernant la publicité à donner aux déclarations faites par les commerçants assujettis à l'impôt de guerre sur les profits du commerce. J'ai soulevé cette question il y a deux ou trois semaines, en l'absence du ministre des Finances, et le premier ministre m'a alors promis de signaler ma demande à l'attention de son collègue, mais je n'en ai plus entendu parler depuis. J'ai envoyé au ministre des Finances les noms de quatre ou cinq compagnies du Nouveau-Brunswick qui ont réalisé des profits considérables. On m'a répondu que ces compagnies n'avaient fait aucun rapport pour la première année. Je n'ai pas obtenu d'autres renseignements.

Je ne reviens pas sur cette question pour me plaindre des réponses que j'ai reçues du ministre des Finances, mais la question est tellement importante que je considère que la Chambre a le droit de savoir quels sont les détails que le Gouvernement en-